

**EMISSIONS DE TITRES DE CAPITAL 2017  
SOCIETES DE LA COTE DE LA BOURSE**

N° de Visa	Date de Visa	Sociétés	Nature de l'opération	Montant nominal en D.	Nbre de titres émis	Nominal en D	Prix d'émission en D	Parité	Jouissance	Montant de l'opération en D.	Période de souscription ou d'attribution	Souscription publique ou Distribution entre actionnaires	Capitaux levés en D
-	-	Société d'Articles Hygiéniques -SAH-	Incorporation des réserves	3 134 245	3 134 245	1	-	1g/14a	01/01/2016	3 134 245	à partir du 25/01/2017	-	-
-	-	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT-	Incorporation de réserves	12 000 000	12 000 000	1	-	1g/10a	01/01/2016	12 000 000	à partir du 04/05/2017	-	-
17-970	28/4/17	Electrostar	En numéraire	12 250 000	2 450 000	5	5,000	1n/1a	01/01/2017	12 250 000	du 17/05 au 16/06/2017	Souscription publique : du 20/06 au 30/06/2017	en cours
-	-	Société Land'or	Incorporation de réserves	146 875 (1)	146 875	1	-	1g/32a	01/01/2014	146 876	à partir du 08/06/2017	-	-
-	-	Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines -SOTRAPIL-	Incorporation de réserves	353 925	70 785	5	-	1g/56a	01/01/2017	353 925	à partir du 30/06/2017	20 173 725	-
-	-	Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Incorporation de réserves	1 230 000	615 000	2	-	1g/10a	01/01/2017	1 230 000	à partir du 07/07/2017	13 530 000	-
-	-	Amen Bank	Incorporation de réserves	5 092 500	1 018 500	5	-	1g/25a	01/01/2017	5 092 500	à partir du 30/06/2017	132 405 000	-
-	-	Société d'Articles Hygiéniques -SAH-	Incorporation de réserves	2 765 510	2 765 510	1	-	1g/17a (2)	01/01/2017	2 765 510	à partir du 07/07/2017	49 779 186	-

(1) Il s'agit de la régularisation d'une opération d'augmentation de capital par incorporation de réserves, décidée par l'AGE du 07/07/2014 et comptabilisée au niveau des états financiers de la société sans respect des dispositions réglementaires relatives à la publication de l'information. Il est à préciser que l'exercice 2014, étant déficitaire, n'a pas fait l'objet de distribution de dividende. L'AGO du 30/05/2016 statuant sur l'exercice 2015, a décidé la distribution d'un dividende de 0,100 dinar par action.

(2) Acquisition et annulation par la société de 6 droits d'attribution rompus.